



Conditions Générales Strålfors (CGS)

applicables à compter du 1^{er} Août 2011. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.stralfors.fr/conditions

1 Etendue

1.1 Les présentes Conditions Générales (les "CGS") s'appliquent aux prestations réalisées par Strålfors AB et d'autres sociétés du groupe Strålfors AB ("Strålfors"), dont la société Strålfors SAS, conformément à un contrat spécifique (le "Contrat") se référant aux CGS.

1.2 Toute déviation par rapport aux CGS devra être soumise à la conclusion d'une convention spécifique à cet effet entre Strålfors et le Client. Ladite convention prévaudra sur lesdites CGS.

2 Définitions

Contrat : Le contrat ainsi que ses annexes et autres documents contractuels faisant référence aux présentes conditions générales (CGS).

Documents : Les concepts, idées, améliorations, données, propositions, business plans, plans marketing, algorithmes, procédés, formules, dessins, schémas, patrons, diagrammes, modèles, prototypes, programmes d'ordinateurs, logiciels, techniques, manuels d'utilisateur et d'apprentissage, circuits imprimés, devis, tableaux, listes et coordonnées des clients et des fournisseurs, procédures et méthodes marketing, show how et copie des publicités, procédures et résultats des tests, fournis pas Strålfors, directement ou indirectement au Client dans le cadre des Prestations, qu'ils aient ou non été créés spécialement pour les besoins des Prestations.

Droits de Propriété Intellectuelle :

Tous les droits de propriété intellectuelle suivants: (i) brevets, demandes de brevet, droits sur les brevets, inventions qu'elles soient ou non brevetables ou brevetées, ainsi que toutes les améliorations y afférentes ; (ii) dénominations sociales, noms commerciaux, enseignes, habillages commerciaux, logos, slogans, topographie de produits semi-conducteurs dessins et modèles enregistrés et non enregistrés, marques ainsi que les enregistrements et demandes d'enregistrement y afférentes ; (iii) droits d'auteur sur des travaux publiés ou non publiés, qu'ils aient été enregistrés ou non, y compris notamment, sans que cette liste ne soit limitative, les compilations, bases de données (y compris le droit *sui generis* sur les bases de données) et logiciels (y compris toutes les sources qui sont à leur base ou qui s'y rapportent, les codes objets et les codes sources), les manuels et autre documentations et tous les droits d'auteur enregistrés ou demandes d'enregistrement, ainsi que tous les dérivés, traductions, adaptations et combinaisons de ce qui précède ; (iv) les noms de domaine et leurs extensions et (v) le savoir faire, les secrets de

fabrication, les informations confidentielles ou privées et les techniques et recherches en cours.

Matériel : Tout matériel ou document, sous quelque forme que ce soit, et notamment tout plan, schémas, tableau, dessin, modèle, programmes d'ordinateurs, logiciels, manuels d'utilisateur, Commande de Client, Plan de Production, Documentation de Production, Document à Produire et/ou Prepress, fourni par le Client ou pour le compte du Client, directement ou indirectement à Strålfors ou à ses sous traitants dans le cadre des Prestations, qu'ils aient ou non été créés spécialement pour les besoins des Prestations.

Données Personnelles : Les données personnelles, telles que définies à l'article 2 de la loi française n° 78/17 du 6 janvier 1978 relative au traitement des données personnelles et aux libertés individuelles.

Groupe Posten AB : Chacune des sociétés et autres personnes morales sur lesquelles Posten AB (publ), ou toute autre société pouvant se substituer à Posten AB en qualité de société mère du groupe, exerce de temps à autres, directement ou indirectement, une influence opérationnelle.

Prestations : Les prestations fournies par Strålfors au Client, telles que définies dans le Contrat.

CGS : Les Conditions Générales Strålfors applicables le cas échéant et disponibles sur le site www.stralfors.fr/conditions.

Groupe Strålfors AB : Chacune des sociétés et autres personnes morales sur lesquelles Strålfors AB exerce de temps à autres, directement ou indirectement, une influence opérationnelle.

Conditions Particulières : Les Conditions Particulières du Contrat alors applicables lesquelles prévalent sur les CGS et régissent les différentes prestations soumises au Contrat. Les Conditions Particulières pour chacune des prestations sont disponibles sur le site www.stralfors.fr/conditions.

3 Prix

Le Client procédera au paiement des prix et frais conformément au Contrat. Tous les prix et frais sont mentionnés hors taxes.

4 Conditions de paiement

4.1 Si aucune condition particulière n'est fixée dans le Contrat, le paiement se fera dans un délai de dix (10) jours à compter de la date d'émission de la facture.

4.2 La date d'exigibilité est la date à laquelle le paiement doit parvenir

sur le compte bancaire dont les coordonnées figurent sur la facture émise par Strålfors.

4.3 Strålfors est habilitée à facturer des frais de facturation. Les frais de facturation, le cas échéant, seront détaillés sur la facture.

4.4 Le Client communiquera à Strålfors son adresse de facturation à utiliser et tiendra Strålfors informée de tout changement. Dans l'hypothèse où une facture ne serait pas réceptionnée par le Client du fait que celui-ci aurait manqué à son obligation d'informer Strålfors de son changement d'adresse de facturation, Strålfors sera habilitée à rééditer la facture aux frais du Client. La réédition de la facture ne dispensera pas le Client de son obligation de paiement de la facture à sa date d'échéance telle que figurant sur la facture non erronée initialement émise.

4.5 Conformément à l'article L. 441-6 du Code de commerce français, dans l'hypothèse où le Client ne se conformerait pas à son obligation de paiement de la facture à sa date d'exigibilité, des pénalités de retard, calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de l'exigibilité de la facture seront dues par le Client en cas de retard de paiement. Ces pénalités exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire prendront effet au jour de l'échéance de paiement de la facture et produiront leurs effets jusqu'au jour du paiement effectif. Le paiement ne sera réputé réalisé qu'à l'encaissement complet et effectif du prix des prestations et des pénalités de retard par Strålfors.

4.6 Les sociétés du groupe Strålfors AB auront la faculté de céder leurs créances ainsi que le droit d'en recevoir le paiement en vertu du Contrat à toute autre société.

4.7 Toute réclamation relative à des erreurs figurant sur toute facture ou toute autre demande de paiement transmise par Strålfors devra être effectuée dans un délai donné afin de permettre de la rendre opposable à Strålfors ; veuillez vous référer à l'article 17.

5 Les engagements de Strålfors d'un point de vue général

5.1 Strålfors s'engage, pour la durée du Contrat, à fournir des prestations conformément aux Conditions Particulières alors en vigueur, aux spécifications convenues et au Contrat en général. Strålfors devra remplir ses engagements conformément au Contrat avec soin et en général de manière professionnelle.

5.2 Strålfors pourra faire appel à des sous-traitants pour la réalisation

de ses engagements pris en vertu du présent Contrat. Strålfors sera tenue responsable de la réalisation desdits engagements par les sous-traitants.

5.3 Strålfors s'assurera de la conservation des données dans les locaux de Strålfors conformément au règlement Strålfors régissant la sécurité des données afin d'éviter toute perte et tout accès non autorisé aux données en question. Strålfors ne sera pas tenue responsable des erreurs de transfert, de déformation ou de perte de données, ni également de la sécurité liée au transfert des données par le réseau téléphonique, de transmissions par internet ou résultant de ses propres connexions. Le Client sera tenu responsable de ses propres solutions de communication conformément à l'article 8.

5.4 Dans l'hypothèse où le Client souhaiterait que Strålfors gère les relations avec la société distributrice de plis postaux ou de marchandises choisie par le Client, par exemple une notification, Strålfors s'engage à y procéder conformément aux instructions du Client. Le Client devra tenir Strålfors informé des instructions de triage, des délais, des exigences, des règles applicables aux notifications et autres communications de la société distributrice du Client. Le Client sera tenu de se conformer, de manière appropriée et ponctuellement aux conditions préalables que Strålfors estimerait nécessaire, en terme de contacts avec le distributeur du Client, pour que Strålfors soit en mesure de réaliser la prestation commandée par le Client. Strålfors sera en droit de facturer au Client le temps passé afin d'établir les procédures habituelles, les systèmes ainsi que leur maintenance, le temps passé à effectuer les procédures habituelles quotidiennes nécessaires aux notifications, aux autres contacts ou relations avec le distributeur du Client. Strålfors ne sera pas tenu responsable des coûts supplémentaires engendrés en raison de retards, d'erreurs ou d'absences de notifications ou d'un acte équivalent, sauf si Strålfors est la cause de l'événement ayant eu pour conséquence le retard, l'erreur ou l'absence de notification ou tout acte équivalent.

6 Violation des droits de Propriété Intellectuelle

6.1 Strålfors doit s'assurer que le Client peut utiliser les Prestations selon les conditions prévues au Contrat et que les Documents ne constituent pas une violation directe des droits d'un tiers sur un brevet français, un droit d'auteur ou un dessin et modèle enregistré produisant ses effets en France. Le Client n'est pas habilité à exercer de recours sur le fondement d'une violation d'un Droit de Propriété Intellectuelle

tuelle en dehors des cas exposés dans cette section 6.

6.2 Lorsqu'une action en contrefaçon est formée en France à l'encontre du Client fondée sur la prétendue violation directe, par les Prestations, d'un brevet français, d'un droit d'auteur ou d'un dessin et modèle enregistré d'un tiers produisant ses effets en France, Strålfors s'engage, à ses frais, à défendre le Client contre une telle action. Strålfors ne s'engage à défendre le Client qu'à la condition que le Client fournisse à Strålfors :

(i) une notification écrite de cette action, allégation ou menace d'action, aussitôt qu'elle lui est notifiée ou qu'il en a connaissance ;

(ii) le pouvoir de mener, contrôler et diriger tout contentieux résultant de toute action, avec ses propres avocats et à sa seule discrétion et/ou de transiger toute action et mener les négociations y afférentes ;

(iii) toute information et assistance, dans les plus brefs délais, que Strålfors pourrait demander, aux frais de Strålfors, en rapport avec ladite défense et/ou transaction.

Dans le cadre de toute action en contrefaçon formée en France à l'encontre du Client, fondée sur la prétention de tout tiers que les Prestations constituent une violation directe d'un brevet français, d'un droit d'auteur ou d'un dessin et modèle enregistré d'un tiers, le Client est habilité à intervenir à l'action, à ses frais et via le conseil de son choix, étant précisé que la défense du procès sera dirigée par Strålfors.

A condition que le Client exécute ses obligations visées ci-dessus, Strålfors devra dédommager le Client pour les dommages-intérêts que le Client pourrait être amené à devoir verser à un tiers en application de la section 6, en vertu d'une transaction finale ayant acquis l'autorité de la chose jugée ou d'un jugement final ayant acquis l'autorité de la chose jugée.

Si les Prestations ou un Document fait l'objet, ou Strålfors ou le Client considère raisonnablement qu'il est susceptible de faire l'objet, d'une action qui serait fondée ou invoquerait une contrefaçon, une appropriation frauduleuse ou tout autre violation des droits d'un tiers, Strålfors aura alors l'option, à ses frais (i) de modifier les Prestations ou tout Document de manière à ce qu'il ne viole pas les droits d'un tiers ou (ii) d'obtenir pour le Client le droit de continuer à utiliser les Prestations ou tout Document. Dans l'hypothèse où il ne serait pas commercialement raisonnable de réaliser l'une ou l'autre de ces options, Strålfors pourra résilier le Contrat, sous réserve d'une notification et du remboursement de toutes sommes que Strålfors serait éventuellement tenu de rembourser au Client.

6.3 La responsabilité de Strålfors ne pourra pas être engagée si les Prestations ou tout Document sont utilisés (i) non conformément aux termes du Contrat, aux CGS, aux Conditions Particulières ou à toute autre notice ou documentation fournie avec lesdites Prestations ou Documents ; (ii) le cas échéant, sur du matériel informatique autre que celui

décrit dans le Contrat, les Conditions Particulières ou dans toute notice ou documentation fournie avec lesdites Prestations ou Documents ; (iii) conjointement avec d'autres programmes liés aux Prestations ou aux Documents, autres que ceux prévus au Contrat, aux Conditions Particulières ou au sein de toute notice ou documentation fournie avec lesdites Prestations ou Documents, ou sans le consentement préalable et écrit de Strålfors ou (iv) si les Prestations ou Documents sont modifiés par toute personne autre que celles prévues au Contrat, ou aux Conditions Particulières sauf autorisation expresse de Strålfors.

6.4. En cas de réclamation, action, demande d'un tiers fondée sur la contrefaçon ou l'atteinte à un Droit de Propriété Intellectuelle, sur une diffamation, une injure, une atteinte à la vie privée, au droit à l'image ou aux droits de la personnalité, ou sur une action en concurrence déloyale ou en parasitisme, en raison de l'utilisation, du stockage, de la reproduction, représentation, adaptation, utilisation, exploitation de manière générale par Strålfors ou par les sous traitants de Strålfors des éléments fournis à Strålfors en vue de la réalisation des Services, et notamment le Matériel, le Client s'engage à tenir hors de cause, à défendre et à indemniser Strålfors de tous les frais, réclamations, condamnations, indemnités, dommages, préjudices ou dépenses (en ce compris les honoraires d'avocat que Strålfors exposerait) ainsi que toutes les sommes faisant l'objet d'une transaction ou attribuées par une décision de justice et relatifs à ces réclamations, actions ou demandes.

7 La responsabilité et les limitations de responsabilité de Strålfors d'un point de vue général

7.1 Strålfors sera tenue responsable pour les prestations dans la mesure où celles-ci figurent expressément dans le Contrat.

7.2 Strålfors ne sera pas tenue responsable dans le cas où Strålfors aura agi de manière normale et raisonnable.

7.3 Strålfors ne sera également pas tenue responsable lorsque le défaut ou la déficience affectant la prestation résulte de circonstances qui sont hors du contrôle de Strålfors et que Strålfors n'aurait pas pu raisonnablement prévoir au moment où la prestation aura été effectuée et pour laquelle les conséquences ne pouvaient pas être raisonnablement évitées ou résolues.

7.4 La responsabilité de Strålfors ne pourra pas être engagée pour toute utilisation non conforme, par le Client ou pour le compte du Client, des Prestations, de tout Document ou de tout Droit de Propriété Intellectuelle lié aux Documents ou aux Prestations.

7.5 Les dispositions ci-dessus s'appliqueront lorsqu'un sous-traitant ou un représentant de Strålfors sera dans l'impossibilité de satisfaire à l'une quelconque de ses obligations pour le compte de Strålfors du fait d'une telle circonstance.

7.6 Strålfors ne sera pas tenue responsable pour les manquements

ou retards résultant de l'inexécution par le Client de ses obligations en vertu du Contrat ; veuillez vous référer notamment à l'article 8 ci-dessous.

7.7 Sauf en cas de disposition contraire dans le Contrat, la responsabilité de Strålfors sera limitée au paiement effectué par le Client pour la prestation au cours de la période de facturation pendant laquelle le préjudice s'est produit.

7.8 Strålfors ne sera en aucune circonstance tenue responsable d'une perte indirecte, telle qu'une perte de bénéfice, une perte de marché ou toute autre préjudice ou perte similaire.

8 Les engagements et la responsabilité du Client

8.1 Le Client s'assurera que les des autorisations nécessaires devant être émises par les autorités gouvernementales et tout autre tiers existent et que tous frais relatifs à l'utilisation d'une prestation devant être réglés à tout tiers autre que Strålfors seront réglés.

8.2 Dans la mesure où la prestation requiert la fourniture par le Client de son propre matériel ou logiciel, le Client sera tenu responsable de ceux-ci.

8.3 Le Client souscrita lui-même les abonnements pour les prestations téléphoniques et de connexion requises afin de communiquer avec Strålfors ou un tiers. Le Client réglera les frais téléphoniques et de connexion pour lesdites communications. Strålfors n'est pas responsable des prestations téléphoniques et de connexion.

8.4 Le Client s'engage à tenir Strålfors non responsable pour tous frais et autres préjudices encourus par Strålfors résultant de l'utilisation par le Client des prestations en contravention du Contrat.

8.5 Dans la mesure où le Client fournirait un Matériel, le Client sera tenu responsable du Matériel de la manière suivante :

- Le Matériel sera envoyé à Strålfors au moyen d'un format convenu et ne contenant pas des virus ou tout autre risque pouvant endommager ou susceptible d'avoir un impact négatif sur les prestations ou systèmes de Strålfors.

- Le contenu du Matériel sera exhaustif et se conformera aux exigences figurant dans le Contrat. Le Client sera responsable des sauvegardes du Matériel envoyées à Strålfors.

- Le Matériel ne devra pas contrevenir à tout droit d'auteur, marque commerciale ou autres Droits de Propriété Intellectuelle.

- Le Matériel ne devra pas contrevenir à toute loi, décret, ordonnance, prescription, instruction d'une administration publique, usage, coutume ou toutes pratiques commerciales généralement acceptées.

- Le Matériel ne devra pas être susceptible de provoquer un scandale.

- Le Matériel ne doit pas contenir des Données Personnelles.

- Le Matériel ne devra pas contenir des informations erronées.

- Le Matériel ne devra pas contenir d'éléments à caractère pornographique, violent, ou incitant à la haine raciale.

8.6 Le Client sera tenu responsable de la perte, du préjudice, des retards, des vices ou des déficiences des prestations résultant du contenu du Matériel ou du transfert du Matériel, ou du fait du retard du Client à fournir le Matériel.

8.7 Dans l'hypothèse où Strålfors considérerait que le Matériel ou l'utilisation par le Client de la prestation contreviendrait d'une manière générale aux dispositions des articles 8.5, 8.6 ou aux dispositions acceptées de manière générale, le Client devra immédiatement procéder à une rectification. Dans l'hypothèse où Strålfors considérerait que ladite rectification est insuffisante, Strålfors sera en droit de résilier le Contrat de manière anticipée conformément à l'article 16.

8.8 Dans la mesure où des Documents seront fournis au Client, le Client devra :

- Utiliser tout Document d'une manière correcte et prudente, uniquement selon les instructions de Strålfors, et s'assurer qu'aucune modification, adaptation ou décompilation ne sera réalisée sur un tel Document sans l'accord préalable et écrit de Strålfors.

- Sauf disposition contraire prévue au Contrat, ne pas tenter de réaliser la maintenance, de réparer ou d'ajuster le Document, ne pas engager de tiers à cette fin et notifier Strålfors dans les plus brefs délais si le Document ne fonctionne pas normalement et nécessite une opération de maintenance.

- Ne pas utiliser, conjointement avec le Document, tout accessoire, élément complémentaire ou équipement additionnel autre que ceux qui auront été fournis ou approuvés par écrit par Strålfors.

- Fournir à Strålfors une liste des utilisateurs autorisés, maintenir cette liste à jour et ne pas excéder, le cas échéant, le nombre d'utilisateurs autorisés tel que prévu au Contrat ou dans les Conditions Particulières.

9 Evénements nécessitant une action

Dans l'hypothèse où Strålfors, lors de sa réalisation des prestations, serait obligée d'agir sans avoir obtenu au préalable les instructions du Client ou, le cas échéant, du destinataire, lesdites actions seront réputées avoir été effectuées pour le compte du Client et respectivement du destinataire, lesquels en supporteront le risque.

10 Droit de propriété intellectuelle et logiciel

10.1 Strålfors conserve tous les Droits de Propriété Intellectuelle ayant trait, directement ou indirectement, aux Prestations et aux Documents.

Les Documents et, le cas échéant, les Droits de Propriété Intellectuelle portant sur les Documents ou les Prestations, peuvent seulement être utilisés par le Client, uniquement en

rapport avec les Prestations, conformément aux termes du Contrat et/ou aux Conditions Particulières, et en aucun cas pour une utilisation d'une durée supérieure à la durée du Contrat. Ce droit d'utilisation, non-exclusif et non transférable, est accordé au Client sous réserve du paiement intégral du Prix et autres frais des Prestations.

En conséquence, le Client ne peut représenter, diffuser ou rendre accessible au public les Documents et, le cas échéant, les Droits de Propriété Intellectuels portant sur les Documents ou les Prestations. Le Client n'est pas non plus autorisé à reproduire, adapter, traduire, commercialiser, modifier, développer, ou sous-licencier les Documents, et le cas échéant les Droits de Propriété Intellectuelle portant sur les Documents ou sur les Prestations, ni à avoir accès au code source ou utiliser, sans que cette liste ne soit exhaustive, tout document, matériel, information, donnée, ou Droit de Propriété Intellectuelle détenus par Strålfors et dont le droit d'utilisation n'a pas été expressément accordé au Client par Strålfors.

10.2 Le Client fournira le Matériel de la manière convenue dans les Conditions Particulières Strålfors ou dans la Mission du Client. Le Client sera responsable de tout défaut ou retard dans les Prestations provenant de défauts dans le Matériel, d'erreurs de transmission du Matériel ou de retards du Client lors de la fourniture du Matériel.

Le Client déclare expressément disposer des droits sur tous les éléments fournis à Strålfors en vue de la réalisation des Services, et notamment sur le Matériel, et que leur stockage, leur reproduction, leur représentation, adaptation, utilisation, exploitation de manière générale en vue de la réalisation des Services par Strålfors ou par les sous traitants de Strålfors n'est pas susceptible de constituer une contrefaçon d'un Droit de Propriété Intellectuelle ou de fonder une action en concurrence déloyale, en parasitisme ou en violation des droits d'un tiers.

Le Client garantit également la jouissance paisible des droits concédés à Strålfors contre tous troubles, revendications ou évictions quelconques. A ce titre, le Client garantit formellement que les éléments fournis à Strålfors en vue de la réalisation des Services, et notamment le Matériel, sont originaux ou libres de droits, qu'ils ne contiennent rien d'illégal ou contrevenant aux droits d'un tiers ou qui puisse tomber sous le coup des lois notamment relatives à la diffamation, l'injure, la vie privée, le droit à l'image et tous droits de la personnalité, la contrefaçon, la concurrence déloyale ou le parasitisme, cette garantie contre tous troubles, revendications ou évictions quelconques à ce titre et leurs conséquences financières ou indemnitaires étant une condition essentielle et déterminante du Contrat.

Le Client certifie notamment que les éléments fournis à Strålfors en vue de la réalisation des Services, et notamment le Matériel, ne contiennent aucun emprunt à une œuvre susceptible d'engager la responsabilité de Strålfors : s'il a inséré dans ces

éléments des œuvres dont il n'est pas l'auteur (illustrations, cartes, photographies, citations...) le Client s'engage à obtenir les autorisations nécessaires à leur reproduction et à les mettre à la disposition de Strålfors et garantir Strålfors contre tous troubles, revendications ou évictions quelconques à ce titre.

10.3 Par les présentes, le Client concède à Strålfors une licence à titre gratuit, non exclusive et irrévocable, comprenant le droit de reproduire, d'utiliser, de représenter et, le cas échéant, de traduire, tout Matériel fourni par le Client à Strålfors dans le cadre des Prestations.

Le Client autorise Strålfors à communiquer (que ce soit verbalement ou par écrit), notamment à des fins promotionnelles, au sujet des Prestations réalisées pour le Client.

11 Confidentialité

11.1 Strålfors et le Client ne devront pas informer les tiers du Contrat sauf disposition contraire écrite. Ces dispositions s'appliqueront uniquement en l'absence de disposition légale contraire. Toutefois, les deux parties seront autorisées à divulguer toute information concernant le Contrat qui serait nécessaire afin de permettre à un fournisseur ou à un prestataire de services d'effectuer ses prestations. Toute divulgation de la sorte ne devra pas comprendre les informations relatives aux prix. Le fournisseur ou le prestataire de services à qui des informations relatives au Contrat seraient divulguées devra également se conformer aux dispositions de confidentialité figurant ci-dessus. Strålfors aura le droit d'informer d'autres sociétés du groupe Strålfors des dispositions du Contrat.

11.2 Dans l'hypothèse où il serait demandé à l'une des parties de notifier le Contrat à une administration publique, ladite notification devra être accompagnée d'une demande afin qu'elle soit classée en tant que document confidentiel dans le registre de l'administration publique. Dans l'hypothèse d'une telle notification, l'autre partie devra en être informée par écrit.

11.3 Le Client devra s'assurer que la documentation et les instructions communiquées en vertu des accords conclus avec Strålfors soient conservées de manière sûre sans que des personnes non autorisées y aient accès, et que ladite documentation et lesdites instructions seront retournées à Strålfors lors de la résiliation du Contrat.

11.4 Les dispositions relatives à la confidentialité figurant dans le présent article s'appliqueront pendant toute la durée du Contrat et pour une période de cinq ans postérieurement à son expiration.

12 Modifications et avenants

12.1 Les CGS et les Conditions Particulières pour chaque prestation (ci-après collectivement désignées les " Conditions Client ") sont applicables au Contrat et sont publiées sur le site www.stralfors.fr/conditions. Le Client a l'obligation de se tenir informé des Conditions Clients applicables. Le Client est informé et reconnaît que les Conditions Client sont susceptibles d'être modifiées.

Toute modification pourra s'effectuer par l'une des manières suivantes.

12.2 Les Conditions Client pourront être modifiées une fois par an au moyen d'une publication au 1^{er} décembre sur le site www.stralfors.fr/conditions. Les modifications seront décrites lors de la publication. Toute modification prendra habituellement effet au 1^{er} janvier de l'année suivante, à moins qu'une date ultérieure n'ait été précisée. Lorsqu'une modification prendra effet, la nouvelle version des conditions sera applicable. Dans l'hypothèse où le Client n'accepterait pas les modifications, le Client sera immédiatement habilité à résilier le Contrat. Dans un tel cas, le Client devra notifier Strålfors de cette résiliation au plus tard le dernier jour de la semaine précédant la date de prise d'effet de l'avenant.

12.3 Nonobstant les dispositions figurant dans le précédent alinéa, Strålfors sera habilité à modifier les Conditions Clients à d'autres occasions que celles figurant ci-dessus lorsque Strålfors sera persuadé de la nécessité de telles modifications. Dans de tels cas et dans les situations où Strålfors et le Client auraient convenu que le paragraphe précédent ne s'appliquerait pas, l'avenant sera alors effectué de la manière suivante. Strålfors enverra une notification au Client au moins 30 jours préalablement à la date de prise d'effet de l'avenant. Dans l'hypothèse où le Client ne souhaiterait pas accepter l'avenant, le Client aura la possibilité de résilier le Contrat à la date à laquelle l'avenant prendra effet pour la prestation ou les prestations affectées par l'avenant. Dans une telle hypothèse, le Client devra en notifier Strålfors au plus tard le dernier jour de semaine préalablement à la date de prise d'effet de l'avenant.

12.4 Strålfors ne sera pas habilité à appliquer les dispositions du paragraphe précédent afin de modifier les conditions de prix du Client, sauf si cela a été expressément prévu dans le Contrat.

12.5 Les modifications ou avenants au Contrat ne seront applicables que lorsqu'ils auront été effectués au moyen d'un document écrit (ci-après désigné " l'Avenant ") qui devra être signé par les représentants habilités des parties.

12.6 Strålfors sera, toutefois, autorisé à modifier ou écarter des dispositions contractuelles, avec effet immédiat, lorsqu'une loi, une ordonnance ou une décision d'une administration publique l'exigerait, y compris toute modification dans les prix résultant de changement dans le montant des taxes appliquées ou autres frais.

13 Notifications

Toutes les notifications envoyées par une partie à l'autre partie devront être envoyées à l'adresse figurant dans le Contrat, ou à toute nouvelle adresse telle que celle-ci aura été précisée après la conclusion du Contrat, ou dans tout autre cas à la dernière adresse connue.

14 Changement de circonstances

Le Client devra informer Strålfors de tout changement – en particulier en ce qui concerne les changements le

nom ou de dénomination sociale, d'adresse et, le cas échéant, de cartes de crédit et de numéros de comptes bancaires nécessaires aux prélèvements automatiques, qui, compte tenu des contrats liant les parties, sont d'ordre significatif pour Strålfors. Tout changement devra être notifié dans les meilleurs délais.

15 Cession

15.1 Les droits et obligations du Client conformément au Contrat ne pourront pas être cédés à un tiers sans l'accord préalable et écrit de Strålfors. Un nouveau contrat devra être conclu dans le cas où le client changerait de forme sociale.

15.2 Strålfors pourra, sans autorisation du Client, céder ses droits et obligations, en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, à toute société faisant partie du groupe Posten AB.

16 Résiliation anticipée

16.1 Une partie sera autorisée à résilier le Contrat avec effet immédiat lorsque :

- L'autre partie aura commis un manquement grave dans l'exécution de ses obligations et qu'elle n'aura pas remédié à ce manquement dans un délai raisonnable après qu'il lui aurait été demandé d'y procéder ;
- L'autre partie fera l'objet d'une dissolution ou d'une procédure d'alerte de la part des commissaires aux comptes ou des représentants du personnel, d'administration provisoire, de mandat ad hoc, de conciliation, de sauvegarde, de sauvegarde accélérée, de redressement judiciaire, de liquidation judiciaire ou toute autre procédure similaire ou voisine en droit étranger ;
- L'autre partie se trouvera en situation de défaut de paiement pendant plus de dix jours suivant la date d'exigibilité du paiement et qu'elle n'aura pas résolu le manquement dans un délai raisonnable suite à une demande de résolution de la défaillance.

16.2 Strålfors est autorisée à résilier le Contrat dans l'hypothèse où une vérification de la solvabilité ordinaire relative à la réalisation du Contrat démontre que la situation financière du Client est telle qu'il existe de fortes raisons de présumer que le paiement ne sera pas effectué dans les délais.

16.3 Le Client ne sera pas autorisé à obtenir le remboursement des paiements effectués du fait d'une résiliation anticipée du Contrat par Strålfors en vertu du présent article. Dans l'hypothèse où le Contrat serait résilié tel que prévu dans les dispositions ordinaires régissant la résiliation, les frais réglés pour une prestation seront remboursés dans la mesure où lesdits frais seraient relatifs à la période postérieure à l'expiration du Contrat pour ladite prestation.

16.4 En cas de résiliation ou d'expiration du Contrat pour quelque raison que ce soit : (i) tous les droits de licence concédés au Client, le cas échéant, cesseront immédiatement ; (ii) le Client s'engage à cesser toute exploitation ou opération des Prestations, des Documents sous licence et, le cas échéant, les Droits de Propriété Intellectuelle portant sur les Documents ou les Prestations sous licence ; (iii) le client sera tenu de

régler immédiatement à Strålfors tous les montants dus et en cours de paiement à la date de résiliation ou d'expiration, et (iv) le client devra retourner dans les plus brefs délais à Strålfors, ou détruire et attester de la destruction, toutes les copies des Documents.

17 Notification de réclamation

17.1 Dans l'hypothèse où une notification de réclamation ne serait pas effectuée dans les délais, les déficiences ne pourront pas être opposées à Strålfors.

17.2 Les réclamations seront communiquées à Strålfors dans des délais raisonnables. Toute observation et réclamation devront être effectuées au plus tard dans les trois mois suivant la date à laquelle le Client aura été informé, ou aurait dû être informé des motifs de la réclamation.

17.3 Les réclamations concernant des erreurs de facturation ou d'autres demandes relatives aux paiements émises par Strålfors devront être satisfaites au plus tard à la date d'exigibilité.

18 Prescription

18.1 Toute action effectuée à l'encontre de Strålfors devra être effectuée dans un délai d'une année à compter de la date figurant ci-dessous. Lorsque l'action n'aura pas été engagée dans les délais prévus, le droit d'agir sera frappé de déchéance.

18.2 La durée sera calculée à compter de la date à laquelle le Client aura eu connaissance, ou aurait dû avoir connaissance, des motifs de la réclamation.

19 Traitement des données personnelles

19.1 Dans le cadre des Prestations, en sa qualité d'assistant pour le traitement des Données Personnelles, Strålfors pourra effectuer des opérations de sous-traitance de Données Personnelles pour le compte du Client. Dans ce cas, le Client devra être considéré comme responsable du traitement et Strålfors comme sous-traitant de Données Personnelles. Les données personnelles pourront être fournies sur support numérique aux sous-traitants de Strålfors en France, dans les Etats de l'UE/EEE et, sous réserve de la mise en œuvre des mesures appropriées par le client, en dehors de l'UE/EEE.

19.2 Le Client aura la charge et la responsabilité de s'assurer que tout traitement de Données Personnelles ne viole pas les législations applicables en matière de protection de la vie privée et des données personnelles et Strålfors ne sera pas tenu d'exécuter les Prestations, en tout ou partie, dans l'hypothèse où Strålfors estimerait que les mesures de protection que le Client considère comme nécessaires, ne peuvent raisonnablement être mises en place.

En conformité avec les dispositions de l'article 35 de la loi française " Informatique et Liberté " n° 78/17 du 6 janvier 1978, le Client s'engage à conclure un contrat écrit avec Strålfors afin de préciser les obligations incombant à Strålfors en ce qui concerne la protection de la sécurité et de la confidentialité des Données

Personnelles, étant rappelé que Strålfors, en tant que sous traitant de Données Personnelles, ne pourra traiter ces données (i) qu'en relation avec les finalités des Prestations et (ii) que sur instructions du Client.

19.3 Pour toute Donnée Personnelle traitée par Strålfors en rapport avec les Prestations, Strålfors fera ses meilleurs efforts pour prendre des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de protéger la sécurité et la confidentialité des Données Personnelles, en tenant compte (i) des possibilités techniques disponibles, (ii) des coûts liés à la mise en œuvre des mesures, (iii) des risques spécifiques associés au traitement des Données Personnelles en cause, et (iv) du degré de sensibilité des Données Personnelles traitées.

19.4 Pour toute Donnée Personnelle traitée par Strålfors en rapport avec les Prestations, Strålfors fera ses meilleurs efforts pour coopérer, dans la mesure du raisonnable, avec le Client, pour (i) restreindre l'accès aux Données Personnelles aux seules personnes pour lesquelles cet accès est nécessaire à l'accomplissement de leur travail, celles-ci devant être soumises à une obligation de confidentialité et informées de la manière dont elles peuvent traiter ces Données Personnelles, (ii) permettre au Client d'assurer le respect par Strålfors des instructions du Client, (iii) en échange d'une rémunération de la part du Client, répondre favorablement aux demandes d'accès, de rectification, de mise à jour ou de retrait par les personnes concernées.

19.5 Lorsque les Prestations ou une partie des Prestations auront été exécutées, Strålfors devra conserver les Données personnelles, à des fins de stockage au cas où des erreurs auraient été commises, ou pour leur archivage, pendant la période de temps indiquée par écrit par le Client. A la fin de la période de conservation, les Données Personnelles devront être détruites ou retournées au Client, conformément aux instructions du Client.

19.6 Les dispositions concernant le traitement des Données Personnelles s'appliqueront également dans la mesure où Strålfors ferait appel à des sous-traitants pour exécuter les Prestations ou une partie des Prestations.

20 Droit applicable – Jurisdiction compétente

20.1 Les présentes CGS et le Contrat sont régis par le droit français.

20.2 Dans la mesure où tout différend en relation avec l'existence et/ou la validité et/ou l'interprétation et/ou l'exécution et/ou les conséquences du Contrat entre Strålfors et le Client ne pourraient être résolus au moyen de négociations ou à l'amiable entre les parties, lesdits différends seront soumis à la compétence exclusive du tribunal de Commerce de Nanterre, même en cas de demandes incidentes ou d'appels en garantie. Les Conditions Particulières et/ou les différents modes de paiement, ainsi que le lieu de livraison de la prestation, ne pourront entraîner de dérogation ou de novation à cette stipulation.